



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Villeneuve-la-Garenne
Département des Hauts-de-Seine

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 15 juillet 2020

Membres en exercice : 35
Membres présents : 30
Membres représentés : 4
Membres absents : 1
Membres votants : 34

L'an deux mille vingt le mercredi 15 juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Villeneuve-la-Garenne légalement convoqué par M. Pascal PELAIN, Maire, par convocations postées le jeudi neuf juillet deux mille vingt, conformément aux dispositions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle des Fêtes sous la présidence de son Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pascal PELAIN, Maire de Villeneuve-la-Garenne

Mme Carine BANSEDE, M. Abdelaziz BENTAJ, Mme Khady FOFANA, M. Arnaud PERICARD, Mme Leila LARIK, Mme Fatima AAZIZ, Mme Emmanuelle RASSABY, M. Kiran GURUNG, Mme Sandrine HERTIG, M. Frédéric RARCHAERT, Maires Adjoints.

Monsieur Pascal MOTTAIS, Mme Zoubida KHATTALA, M. Dayan KIRINDI ARACHCHIGE, Mme Mirtha HENRIOL, M. Salah KOBBI, Mme Monique LABORNE, M. Mohamed AMAGHAR, Mme Fatma SERIR, M. Larbi OUHAMMOU, Mme Eduarda PINTO, M. Lahcen BAYLAL, Mme Joanna MOHAMED, M. Abdel AIT-OMAR, Mme Yaël LEVY, Mme Mariam KANTE, M. Erick PELEAU, M. Jérémie LAGARDE, M. Gabriel MASSOU, Mme Eve NIELBIEN, Conseillers municipaux.

ABSENTS :

M. Alain-Xavier FRANCOIS, Maire adjoint, donne pouvoir à Monsieur le Maire,
M. Bachir HADDOUCHE, Maire adjoint, donne pouvoir à Monsieur Larbi OUHAMMOU,
M. Christophe DOUAY, conseiller municipal, donne pouvoir à Monsieur Erick PELEAU,
Mme Sandrine PAYET, conseillère municipale, donne pouvoir à Madame Yaël LEVY,
Mme Christine LORIAUX, conseillère municipale,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fatma SERIR, Conseillère municipale, désignée en séance conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Date d'affichage : **22 JUIL. 2020**

Le quorum étant atteint, **Monsieur le MAIRE** ouvre la séance à 19 heures.
Entamant l'ordre du jour,

1. Délégation de pouvoirs au Maire (en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales)

LE CONSEIL,

- Approuve la délégation de pouvoirs au maire en application des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

→ Par 25 voix pour,

(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU,
Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

2. Fixation des conditions de dépôt des listes relatives à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (C.A.O)

LE CONSEIL,

- Approuve les conditions de dépôt des listes relatives à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

→ à l'unanimité.

3. Fixation des conditions de dépôt des listes relatives à l'élection des membres de la commission des concessions (ex-délégations de service public)

LE CONSEIL,

- Approuve les conditions de dépôt des listes relatives à l'élection des membres de la commission des concessions (ex-délégations de service public)

→ à l'unanimité.

4. Fixation du nombre et désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

LE CONSEIL,

- Décide de créer une commission consultative des services publics locaux (C.C.S.P.L.), dont la composition est fixée ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) :

- représentants du conseil municipal : huit;
- représentants des associations : huit.

→ à l'unanimité.

5. Fixation du nombre de membres issus du conseil municipal au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

LE CONSEIL,

- Fixe à 7 le nombre de membre issus du conseil municipal au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

→ Par 32 voix pour.

(M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

6. Désignation des membres issus du conseil municipal au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

LE CONSEIL,

- Désigne comme suit les membres issus du conseil municipal au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

1. Mme Fatima AAZIZ ;
2. M. Bachir HADDOUCHE ;
3. Mme Eduarda PINTO ;
4. Mme Joanna MOHAMED ;
5. M. Abdelaziz BENTAJ;
6. M. Mariam KANTE;
7. Mme Yael LEVY ;

→ Par 25 voix pour,

M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE, M. PELEAU, M. LAGARDE votent pour leur liste (7 voix),
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

7. Fixation du nombre de membres issus du conseil municipal au sein du comité d'administration de la Caisse des Ecoles

LE CONSEIL,

- Fixe à 8 le nombre de membres issus du conseil municipal au sein du comité d'administration de la Caisse des Ecoles.

→ Par 32 voix pour,

(M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

8. Métropole du Grand Paris (MGP) – Désignation des représentants de la commune de Villeneuve-la-Garenne au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des membres du conseil municipal au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la manière suivante :

Titulaire : M. Abdelaziz BENTAJ ;
Suppléant : Mme Khady FOFANA.

→ Par 25 voix pour,
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN, M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE, M. PELEAU, M. LAGARDE ne prenant pas part au vote).

9. Etablissement Public Territorial de la Boucle Nord de Seine – Désignation des représentants de la commune devant siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT)

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des membres du conseil municipal au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la manière suivante :

Titulaire : M. Abdelaziz BENTAJ ;
Titulaire : Mme Khady FOFANA.

→ Par 25 voix pour,
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN, M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE, M. PELEAU, M. LAGARDE ne prenant pas part au vote).

10. Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (C.C.I.D)

LE CONSEIL,

- Désigne comme suit les membres de la commission communale des impôts directs (C.C.I.D.), conformément aux strictes dispositions de l'article 1650-3 du code général des impôts (C.G.I.) :

Titulaires :	Commune de résidence	Suppléants :	Commune de résidence
M. Abdelaziz BENTAJ	Villeneuve-la-Garenne	M. Lyes ZENNACHE	Villeneuve-la-Garenne
M. Alain-Xavier FRANÇOIS	Villeneuve-la-Garenne	M. Joël VERON	Villeneuve-la-Garenne
M. Nathan SARFATI	Villeneuve-la-Garenne	Mme Marie-Claude LAPLEIGE	Villeneuve-la-Garenne
Mme Marie-Rolande CHVANNE	Villeneuve-la-Garenne	M. Henri CONTIVAL	Villeneuve-la-Garenne
Mme Morgane DIEYE	Villeneuve-la-Garenne	M. Christophe ROBIN	Villeneuve-la-Garenne
M. Gaousou KEITA	Villeneuve-la-Garenne	M. Jérôme CROCHET	Villeneuve-la-Garenne
Mme Jocelyne TALON	Villeneuve-la-Garenne	Mme Sabrina DECOSTER	Villeneuve-la-Garenne
M. Rolan GUZEL	Villeneuve-la-Garenne	M. Serge DARMON	Villeneuve-la-Garenne
Mme Françoise LERIDON	Villeneuve-la-Garenne		Villeneuve-la-Garenne
M. Robert FRIARD	Villeneuve-la-Garenne		Villeneuve-la-Garenne

→ Par 32 voix pour,
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

11. Désignation des membres de la commission consultative du marché d'approvisionnement de la ville de Villeneuve-la-Garenne

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des membres du conseil municipal au sein de la commission consultative du marché d'approvisionnement de la ville de Villeneuve-la-Garenne, de la manière suivante :

1. Mme Carine BANSEDE;
2. M. Frédéric RARCHAERT ;
3. M. Arnaud PERICARD ;
4. Mme Zoubida KHATALLA;
5. Mme Fatma SERIR.

→ Par 25 voix pour.
M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE, M. PELEAU, M. LAGARDE votent pour leur liste (7 voix),
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

12. Désignation des membres du conseil municipal pour siéger au sein du conseil d'exploitation de la régie municipale du parking du centre-ville

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des membres suivants :

Titulaires	Suppléant
M. Frédéric RARCHAERT	Mme Carine BANSEDE
M. Alain-Xavier FRANCOIS	Mme Mirtha HENRIOL
M. Abdelaziz BENTAJ	Mme Monique LABORNE

en tant que membres du conseil municipal pour siéger au sein du Conseil d'exploitation de la régie municipale du parking du centre-ville de Villeneuve-la-Garenne (92390).

→ Par 25 voix pour.

M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE votent pour leur liste
(7 voix),
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prennent pas
part au vote).

13. Désignation des représentants du conseil municipal au sein de la S.E.M. "QUODAM »

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation :

1°) - en tant que représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la S.E.M. « QUODAM » :

- M. le Maire, Pascal PELAIN ;
- M. Arnaud PERICARD ;
- Mme Carine BANSEDE ;
- M. Abdelaziz BENTAJ ;

Et autorise Monsieur le Maire à présenter sa candidature à la présidence de la SEM QUODAM.

2°) - en tant que représentant du conseil municipal au sein de l'assemblée générale de la S.E.M. « QUODAM » :

- M. Alain-Xavier FRANCOIS,

→ Par 25 voix pour,

M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE votent pour leur
liste (7 voix),
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prenant pas
part au vote).

14. Désignation d'un représentant du conseil municipal en charge des questions se rapportant à la Défense et aux affaires militaires

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation de Monsieur Frédéric RARCHAERT, conseiller municipal délégué, en tant que représentant du conseil municipal chargé des questions spécifiques se rapportant à la défense et aux affaires militaires pour la ville de Villeneuve-la-Garenne,

→ Par 25 voix pour,

(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU,
Mme NIELBIEN, ne prenant pas part au vote).

15. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du collège Edouard Manet

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du collège Edouard Manet, de la manière suivante :

Membres titulaires :	Membres suppléants :
Mme Khady FOFANA	M. Lahcen BAYLAL
M. Bachir HADDOUCHE	Mme Zoubida KHATTALA

→ Par 25 voix pour,
M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE votent pour leur
liste (7 voix),
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prenant pas
part au vote).

16. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du collège Georges Pompidou

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du collège Georges Pompidou, de la manière suivante :

Membres titulaires :	Membres suppléants :
Mme Khady FOFANA	M. Salah KOBBI
Mme Leila LARIK	Mme Emmanuelle RASSABY

→ Par 25
voix pour,
M.AIT-OMAR,
Mme LEVY, Mme KANTE, M. PELEAU, M.
LAGARDE votent pour leur liste (7 voix),
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prenant
pas part au vote).

17. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du collège Michel Ange

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du collège Michel Ange, de la manière suivante :

Membres titulaires :	Membres suppléants :
Mme Khady FOFANA	Mme Fatma SERIR
M. Mohamed AMAGHAR	Mme Joanna MOHAMED

→ Par 25 voix pour,
M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE votent pour leur
liste (7 voix),
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prenant pas
part au vote).

18. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du lycée Charles Petiet

● Approuve la désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du lycée Charles Petiet, de la manière suivante :

Membres titulaires :	Membres suppléants :
Mme Khady FOFANA	M. Kiran GURUNG
Mme Carine BANSEDE	M. Dayan ARACHCHIGE KIRINDI

→ Par 25 voix pour,
(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU,
Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

19. Désignation du représentant du conseil municipal au sein des conseils d'écoles maternelles et élémentaires

LE CONSEIL,

● Approuve la désignation de Madame Khady FOFANA, 3^{ème} Maire Adjoint, en tant que représentante du conseil municipal au sein des conseils des écoles maternelles et élémentaires de la ville de Villeneuve-la-Garenne,

→ Par 25 voix pour,
(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU,
Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

20. Désignation du représentant du conseil municipal d'administration de la maison de retraite « La Méridienne »

LE CONSEIL,

● Approuve la désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil de la maison de retraite « La Méridienne », de la manière suivante :

- Mme Fatima AAZIZ ;
- M. Pascal PELAIN
- Mme Eduarda PINTO.

→ Par 25 voix pour,
M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE votent pour leur
liste (7 voix),
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prenant pas
part au vote).

21. Désignation des délégués du conseil municipal au sein du syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des délégués du conseil municipal au sein du syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC), de la manière suivante :

Délégué titulaire :	Délégué suppléant :
M. Kiran GURUNG	M. Alain-Xavier FRANCOIS

→ Par 25 voix pour,
(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU,
Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

22. Désignation des délégués du conseil municipal au sein du syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF)

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des délégués du conseil municipal au sein du syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF), de la manière suivante :

Délégué titulaire :	Délégué suppléant :
M. Frédéric RARCHAERT	M. Mohamed AMAGHAR

→ Par 25 voix pour,
(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU,
Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

23. Désignation des délégués du conseil municipal au sein du syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP)

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des délégués du conseil municipal au sein du syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP), de la manière suivante :

Délégué titulaire :	Délégué suppléant :
Mme Sandrine HERTIG	Mme Fatima AAZIZ

→ Par 25 voix pour,
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN, M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE, M. PELEAU, M. LAGARDE ne prenant pas part au vote).

24. Désignation des candidats à l'élection des délégués du comité syndical de SENE0

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des candidats à l'élection des délégués du comité syndical de SENE0, de la manière suivante :

Délégué titulaire :	Délégué suppléant :
M. Pascal PELAIN	Mme Leila LARIK
Mme Emmanuelle RASSABY	M. Salah KOBBI

→ Par 25 voix pour,
(M. MASSOU, Mme NIELBIEN, M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE, M. PELEAU, M. LAGARDE ne prenant pas part au vote).

25. Désignation d'un représentant du conseil municipal au sein du comité syndical du Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole (SAVM)

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant, chargés de représenter la commune de Villeneuve-la-Garenne au comité syndical du Syndicat Mixte Autolib' et vélib' Métropole (SAVM), de la manière suivante :

Délégué titulaire :	Délégué suppléant :
Mme Emmanuelle RASSABY	M. Alain-Xavier FRANCOIS

→ Par 25 voix pour,
(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE, M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU, Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

26. Désignation des représentants du conseil municipal au sein de l'Entente Arc en Seine

- Approuve la désignation des représentants du conseil municipal au sein de l'Entente Arc en Seine, de la manière suivante :

Délégué titulaire :	Délégué suppléant :
Mme Leila LARIK	Mme Sandrine HERTIG

→ Par 25 voix pour,
(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU,
Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

27. Désignation d'un délégué du conseil municipal au sein du Groupement d'intérêt public de la Mission Locale Intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation de Madame Carine BANSEDE, 1^{er} Maire adjoint, en tant que déléguée du conseil municipal au sein du Groupement d'Intérêt Public de la Mission Locale Intercommunale d'Asnières-sur-Seine / Villeneuve-la-Garenne,

→ Par 25 voix pour,
(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU,
Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

28. Désignation des représentants de la commune de Villeneuve-la-Garenne au sein du GIP « MAXIMILIEN »

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation des représentants du conseil municipal au sein du GIP « Maximilien », de la manière suivante :

Délégué titulaire :	Délégué suppléant :
M. Kiran GURUNG	M. Arnaud PERICARD

→ Par 25 voix pour,
(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU,
Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

29. Désignation d'un représentant du conseil municipal de la commune de l'assemblée générale de l'AFUL

LE CONSEIL,

- Approuve la désignation de Monsieur le Maire, Pascal Pelain, au sein de l'assemblée générale de l'AFUL.

→ Par 25 voix pour,

(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU,
Mme NIELBIEN ne prenant pas part au vote).

30. Approbation de l'avenant de prolongation de la concession de service du marché forain

LE CONSEIL,

- Approuve l'avenant de prolongation de la concession de service du marché forain

→ Par 25 voix pour,

(M.AIT-OMAR, Mme LEVY, Mme KANTE,
M. PELEAU, M. LAGARDE, M. MASSOU,
Mme NIELBIEN, ne prenant pas part au vote).

31. Modalités de remboursement de trop-perçus et non facturation d'activités et prestations durant la période de Covid-19

LE CONSEIL,

- Fixe les modalités de remboursement de trop-perçus ainsi que décide de la non facturation d'activités et de prestations durant la période de Covid-19

→ à l'unanimité.

32. Versement d'une prime exceptionnelle dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire pour faire face à l'épidémie de covid-19

LE CONSEIL,

- Approuve l'allocation d'une prime exceptionnelle aux agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19.

→ à l'unanimité.

Communication des décisions municipales et des marchés à procédure adaptée pris par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

LE CONSEIL,

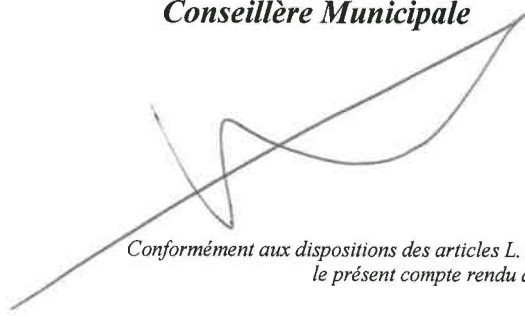
- Prend acte de la communication par Monsieur le Maire, Pascal PELAIN, des décisions municipales et des marchés publics à procédure « adaptée » et marchés publics négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables pris par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h40.

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le **22 JUIL. 2020**

Le Secrétaire

Fatma SERIR
Conseillère Municipale



Le Maire,



Pascal PELAIN

Conformément aux dispositions des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du code général des collectivités territoriales, le présent compte rendu de séance synthétique sera affiché sous huitaine.

Délais et voies de recours :

Le destinataire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif de Cergy-Pontoise d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à partir de la publication de cette décision.